

C'PAGES

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE BRISSAC LOIRE AUBANCE

VIE MUNICIPALE

Votre nouveau
Conseil Municipal
en place autour de
Sylvie Sourisseau
P.4 à 6

FINANCES

Les chiffres clés
du budget de la
commune
P.8 & 9

DOSSIER

La commune mobilisée
face au Covid-19
P.20 à 24

RENCONTRE

Avec Muriel Rey,
artiste à Coutures
P.27

www.brissacloireaubance.fr



N°10

Juillet
2020

**UN NOUVEAU
CONSEIL MUNICIPAL
ÉLU POUR LE MANDAT
2020-2026**

◆
Les Alleuds / Brissac-Quincé / Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance
Chemellier / Coutures / Luigné / Saint-Rémy-la-Varenne
Saint-Saturnin-sur-Loire / Saulgé-l'Hôpital / Vauchrézien
◆



SOMMAIRE



4-9

VIE MUNICIPALE
& LOCALE



10-11

VIE ASSOCIATIVE ET
SPORTIVE



12-13

SCOLAIRE
JEUNESSE, LOISIRS



14-16

URBANISME ET TRAVAUX



18-19

LIEN SOCIAL



20-24

DOSSIER SPÉCIAL
COVID-19



25

VIE ÉCONOMIQUE



26-27

VIE CULTURELLE



28-30

L'AGENDA
DU TERRITOIRE

Retrouvez nous sur : www.brissacloireaubance.fr et sur les réseaux

#brissacloireaubance

 brissacloireaubance

 @brissacloireaub

 @brissacloireaubance

SYLVIE SOURISSEAU

Maire de Brissac Loire Aubance
Réélue le 25 mai 2020

Le 15 mars dernier vous avez voté pour un nouveau conseil municipal !

Cette élection s'est faite dans un contexte particulier car le Covid-19, sournoisement, commençait à s'installer et allait rythmer nos vies à compter du 17 mars, avec la proclamation du confinement...

Depuis la liberté a repris ses droits mais nous devons rester vigilants et prudents face à un agresseur bien insidieux ! Il a atteint plusieurs habitants de notre territoire, dont certains de vos élus, leur entourage, tout comme des agents de notre collectivité. Certains ne s'en sont malheureusement pas sortis et j'ai une pensée particulière pour un de nos élus investi dans l'action communale depuis de nombreuses années, pour ses proches et pour les familles de nos amis, de nos concitoyens qui nous ont quittés...

La vie a continué, vos anciens et nouveaux élus ont géré cette crise inédite accompagnés par le personnel. Nous nous sommes ADAPTÉS, jour après jour, au fil de l'évolution de ce virus et des directives de nos institutions. Merci à tous pour vos implications !

Je vous remercie tous d'avoir respecté les gestes barrières nécessaires, ainsi que ce confinement de manière stricte, ce respect nous permet aujourd'hui de revoir nos proches et de recommencer une vie citoyenne, une vie de convivialité !

Mais je pense aussi à tous les acteurs économiques qui ont souffert de cette période et que nous avons essayé d'accompagner, en espérant que leurs activités n'auront pas été trop impactées et qu'ils puissent continuer à dynamiser au quotidien Brissac Loire Aubance !!

Après un rendez-vous manqué le 20 mars, vos 53 nouveaux élus (la moitié renouvelée) se sont réunis le



25 mai dernier, une installation particulière avec les gestes barrières nécessaires mais avec une joie partagée de pouvoir enfin commencer à travailler ensemble sur les sujets débattus pendant la campagne.

Vous découvrirez à travers les pages de votre journal, les nouveaux élus et la gouvernance de Brissac Loire Aubance, ainsi que des articles liés à l'été qui arrive, notamment sur la piscine, la culture...

Vos élus restent à votre disposition, soit sur les communes déléguées, soit chaque adjoint sur leur compétence, ou moi-même sur rendez-vous. En cas de difficultés, sachez aussi que nos services sont à votre écoute, n'hésitez pas à les interpeller.

Nous allons aussi reprendre des cafés rencontres dans un format différent ! Nous vous proposerons prochainement des dates pour que vous puissiez venir échanger avec nous. Bel été à tous !

«Ce n'est pas le plus fort de l'espèce qui survit, ni le plus intelligent. C'est celui qui sait le mieux s'ADAPTER au changement»

Charles DARWIN

UNE NOUVELLE ÉQUIPE EN ORDRE DE MARCHÉ AUTOUR DE SYLVIE SOURISSEAU



Madame le Maire, Sylvie Sourisseau est entourée d'une équipe de 11 adjoints. De gauche à droite : Valérie Jean, Cécile Brochard, Bruno Lebel, Marie Sauvaître, Patrice Bazin, Mathieu Roussel, Sylvie Sourisseau, Jean-Marc Mercier, Thierry Gallard, Florence Laroche, Marc Levey, Valérie Ruillard.

Suite aux élections du 15 mars, le Conseil Municipal d'installation a eu lieu le 25 mai, salle du Tertre et a permis de procéder à l'élection du Maire de Brissac Loire Aubance ainsi qu'à l'élection des 11 adjoints et des 10 maires délégués (voir p.6). **Sylvie Sourisseau**, maire sortante a été réélue à la fonction de Maire pour

ce nouveau mandat.

Le nouveau Conseil Municipal de Brissac Loire Aubance pour le mandat 2020-2026 est composé de 53 élus. Pour mémoire, lors de la création de la commune nouvelle, fin 2016, le conseil comptait 138 élus.

Chaque village dispose d'un Maire Délégué.

MAIRE ET ADJOINTS

Maire de Brissac Loire Aubance :
Sylvie **SOURISSEAU**

LES 11 ADJOINTS AU MAIRE :

- 1^{er} adjoint : Thierry **GALLARD** - Urbanisme
- 2^{ème} adjointe : Florence **LAROCHE** - Vie associative - sports
- 3^{ème} adjoint : Patrice **BAZIN** - Finances
- 4^{ème} adjointe : Valérie **RUILLARD** - Communication
- 5^{ème} adjoint : Jean-Marc **MERCIER** - Gestion technique du Territoire
- 6^{ème} adjointe : Valérie **JEAN** - Scolaire - périscolaire
- 7^{ème} adjoint : Bruno **LEBEL** - Culture-tourisme-événementiel
- 8^{ème} adjointe : Marie **SAUVAITRE** - Solidarités actives
- 9^{ème} adjoint : Mathieu **ROUSSEL** - Citoyenneté et tranquillité publique
- 10^{ème} adjointe : Cécile **BROCHARD** - Petite enfance, enfance - jeunesse
- 11^{ème} adjoint : Marc **LEVEY** - Environnement - mobilité

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES QUI SIÉGERONT AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE LAYON AUBANCE

1. Sylvie **SOURISSEAU**
Première vice-présidente déléguée à l'aménagement du territoire
2. Thierry **GALLARD**
Dixième vice-président délégué à l'assainissement
3. Florence **LAROCHE**
4. Patrice **BAZIN**
5. Valérie **RUILLARD**
6. Jean-Marc **MERCIER**
7. Valérie **JEAN**
8. Stephen **LEHEE**
9. Cécile **BROCHARD**

Autres fonctions :
Correspondant Défense
 Mathieu ROUSSEL
Correspondant sécurité civile
 Alain ROSELIER

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Le nouveau conseil municipal pour le mandat 2020-2026 est constitué de 53 élus (plus deux élus suppléants).

LES COMMISSIONS CONSTITUÉES

Les 12 commissions ont été mises en place lors du conseil du 8 juin dernier.

o Urbanisme

Thierry Gallard, Florian Brault, Loïc Brohand, Thomas Guelard, Lionel Guillemot, Alice Leclerc, Stéphen Lehee, Didier Le Masle, Marc Levey, Jean-Marc Mercier, Sylvie Sourisseau

o Vie Associative - sports

Florence Laroche, Jocelyn Baranger, Armelle Dersoir*, Francine Desme, Isabelle Goulu, Eric Lerouge*, Eve Maillot, Olivier Moron, Aurélie Percher, Alain Roselier, Robert Touchet.

o Finances

Patrice Bazin, Thierry Bargel, Armelle Dersoir*, Francine Desme, Ghislaine Drouet*, Thierry Gallard, Bruno Lebel, Jean-Marc Mercier, Alain Roselier, Sylvie Sourisseau

o Communication

Valérie Ruillard, Jocelyn Baranger, Bernard Bougeois, Manon Boultaureau, Véronique Butruille*, Nadia Drouin, Claire Godard, Frédéric Lamoureux

o Gestion Technique du Territoire

Jean-Marc Mercier, Marie-Pierre Brunier-Coulin*, Pieric Buffet, Nadia Drouin, Gilles Fournier, Thomas Guelard*, Didier Le Masle*, Stéphen Lehee, Vincent Leroy, Olivier Moron*, Alain Roselier, Mathieu Roussel

o Affaires scolaires et périscolaires

Valérie Jean, Patrice Bazin, Cécile Brochard, Adeline

Gallien, Claire Godard, Frédéric Lamoureux, Erick Percevault*

o Culture - Evènementiel - Tourisme

Bruno Lebel, Claire Berthaud, Bernard Bougeois, Francine Desme, Monique Guillet, Frédéric Lamoureux, Florence Laroche, Eve Maillot*, Aurélie Percher, Fabien Plessis, Robert Touchet*.

o Solidarités actives

Marie Sauvatre, Isabelle Bouju, Cécile Brochard, Ghislaine Drouet*, Adeline Gallien, Isabelle Goulu, Eric Lerouge, Céline Rabouin.

o Citoyenneté et tranquillité publique

Mathieu Roussel, Claire Berthaud, Manon Boultaureau, Pieric Buffet, Véronique Butruille*, Eric Leroux, Erick Percevault, Alain Roselier

o Petite Enfance, Enfance et Jeunesse

Cécile Brochard, Manon Boultaureau, Valérie Jean, Mathieu Roussel, Marie Sauvatre

o Environnement - Transition Énergétique - Mobilité

Marc Levey, Loïc Brohand*, Armelle Dersoir, Aurélie Duchesne, Lionel Guillemot, Monique Guillet, Agnès Jalier, Eric Leroux, Fabien Plessis, Delphine Senez

o Economie

Sophie Catroux*, Thierry Bargel, Florian Brault, Nadia Drouin, Alice Leclerc, Olivier Moron, Valérie Ruillard, Delphine Senez, Robert Touchet.

DES ÉLUS DANS CHAQUE VILLAGE

Si juridiquement la commune n'a bien qu'un seul Maire en la personne de Sylvie Sourisseau, chaque village dispose d'un maire délégué. Les conseillers municipaux de Brissac Loire Aubance sont issus des différents villages historiques de la Commune. Ils sont proches de chez vous, n'hésitez pas à les contacter.

LES ALLEUDS	BRISSAC-QUINCÉ	CHARCÉ-SAINT-ELLIER/AUBANCE	CHEMELLIER	COUTURES
				
Thierry GALLARD <i>Maire délégué</i>	Erick PERCEVAULT <i>Maire délégué</i>	Bruno LEBEL <i>Maire délégué</i>	Jean-Marc MERCIER <i>Maire délégué</i>	Valérie RUIILLARD <i>Maire déléguée</i>
Elus Marie-Pierre BRUNIER-COULIN Cécile BROCHARD Jocelyn BARANGER Agnès DURAND-JALIER	Elus Robert TOUCHET Florian BRAULT Céline RABOUIN Aurélie PERCHER Sophie CATROUX Alain ROSELIER	Elus Eric LEROUGE Bernard BOUGEOIS Gilles FOURNIER	Elus Claire GODARD Véronique BUTRUILLE Olivier MORON Alice LECLERC	Elus Eve MAILLET Monique GUILLET Pieric BUFFET

LUIGNÉ	SAINT-RÉMY-LA-VARENNE	SAINT-SATURNIN-SUR-LOIRE	SAULGÉ L'HÔPITAL	VAUCHRÉTIEN
				
Frédéric LAMOUREUX <i>Maire délégué</i>	Isabelle BOUJU <i>Maire déléguée</i>	Florence LAROCHE <i>Maire déléguée</i>	Patrice BAZIN <i>Maire délégué</i>	Stephen LEHEE <i>Maire délégué</i>
Elus Marie SAUVAITRE Lionel GUILLEMOT Fabien PLESSIS	Elus Valérie JEAN Aurélie DUCHESNE Francine DESME Loïc BROHAND	Elus Eric LEROUX Thierry BARGEL Marc LEVEY Thomas GUELARD Isabelle GOULU	Elus Didier LE MASLE Ghislaine DROUET Vincent LEROY Delphine SENEZ	Elus Claire BERTHAUD Manon BOULTAREAU Armelle DERSOIR Nadia DROUIN Adeline GALLIEN Mathieu ROUSSEL

SUPPLÉANTS : Jean-Jacques CHINIARD et Lydie GUERET

QUEL NOM POUR LES HABITANTS DE BRISSAC LOIRE AUBANCE ?

On connaissait les Brissacois(es), les Charcéen(ne)s, les Chemellois(es), les Couturois(es), les Valchristinois(es), les Saulgéen(ne)s, les Alleusien(ne)s, les Luignéen(ne)s, les Saournien(ne)s, les Rémigois(es)...

Mais, quelques années après la création de la commune nouvelle, il est temps de donner un nom, ou plus précisément un gentilé, aux habitants de cette grande et belle commune qu'est Brissac Loire Aubance. Aussi, les élus vous proposent de prendre part à cette réflexion et d'inventer un nom pour désigner les habitants de Brissac Loire Aubance.

Plusieurs moyens de participation vous sont proposés : sur papier libre adressé en Mairie, en répondant au formulaire en ligne sur le site de la commune, ou en découpant et renvoyant le coupon-réponse ci dessous en Mairie ou dans une des mairies déléguées.

Merci d'adresser vos réponses avant le 1^{er} septembre 2020. A l'issue de la période de suggestions, les élus se réuniront pour débattre sur les différentes propositions. Le voile sera levé dans le prochain magazine pour vous donner le gentilé qui aura été retenu pour les habitants de la commune.

A vos méninges !

AFFICHEZ FIÈREMENT BRISSAC LOIRE AUBANCE !

Sur votre voiture, votre ordinateur, votre skate-board ou encore votre valise, tous les habitants peuvent désormais afficher fièrement leur appartenance à la commune de Brissac Loire Aubance. Pour ceux qui le souhaitent, rien de plus simple, des autocollants aux couleurs de la ville sont disponibles sur demande à l'accueil de la mairie de Brissac Loire Aubance et dans toutes les mairies déléguées, aux heures d'ouverture, à compter de mi-juillet 2020.



COUPON-RÉPONSE : QUEL NOM POUR LES HABITANTS DE BRISSAC LOIRE AUBANCE ?

PRÉNOM : _____

NOM : _____

ADRESSE : _____

COMMUNE DÉLÉGUÉE : _____

TÉLÉPHONE : _____

MA PROPOSITION DE NOM : _____

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET DE LA COMMUNE

NB : Ce budget a été voté en Conseil Municipal le 2 mars 2020 et donc en amont de la crise du Covid-19



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le compte administratif tire le bilan de l'année qui vient de s'achever. 2019 a été marquée par un niveau d'investissements un peu moindre en comparaison de l'année précédente mais les dépenses dédiées à l'équipement du territoire ont néanmoins dépassé les 2,5 millions d'euros. A noter également que les dépenses de fonctionnement ont été largement réduites : - 764 255 € par rapport à 2018 alors que dans le même temps, les recettes de fonctionnement ont augmenté de + 223 733€.

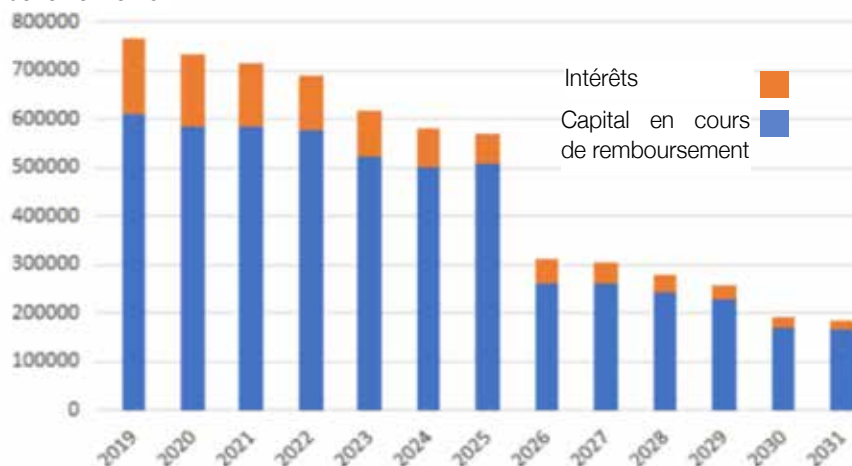
EN DÉTAIL

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	6 849 100 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	8 393 551 €
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT	2 580 414 €

L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

L'endettement de la commune est stable sur les prochaines années. Il offrira de nouvelles opportunités conséquentes de recourir à l'emprunt dès 2025.

Endettement en €



LES TAUX DES TAXES VOTÉS POUR 2020

Taxe d'habitation	15,40 % =
Taxe sur le foncier bâti	21,27 % =
Taxe sur le foncier non bâti	38,32 % =

Pour l'année 2020, ils sont identiques à ceux de 2019. Ces taux (taux moyens pondérés) font l'objet d'un lissage de 2017 à 2025 pour chacune des 10 communes historiques impactant à la hausse ou à la baisse le montant d'imposition des habitants, sur la base historique d'imposition 2016.

Le budget d'investissement 2020

Le budget 2020 est une nouvelle fois ambitieux. En plus, des investissements votés en 2019 et en cours de réalisation, il a été voté 2 676 286 € d'inscriptions nouvelles.

- Le projet phare de cette année 2020 est la budgétisation de l'effort municipal pour le réaménagement du complexe sportif extérieur (terrain de football synthétique, pistes d'athlétisme...) (1 000 000 € ht) pour lequel la collectivité est en attente de réponse concernant les subventions avant de lancer définitivement les travaux.
- Les travaux du bâtiment France Services vont s'achever pour un montant investi supérieur à 500 000 €,
- la collectivité poursuit ses efforts de maintien en état de ses bâtiments (260 000 €) dont la moitié dédiée à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite,
- des opérations particulières vont porter sur la réha-

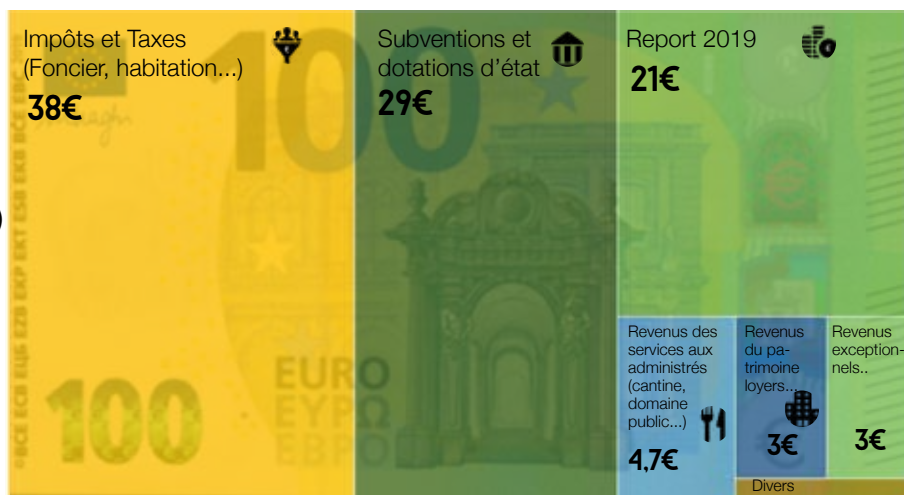


La réhabilitation de la Mairie déléguée des Alleuds est inscrite au budget 2020.

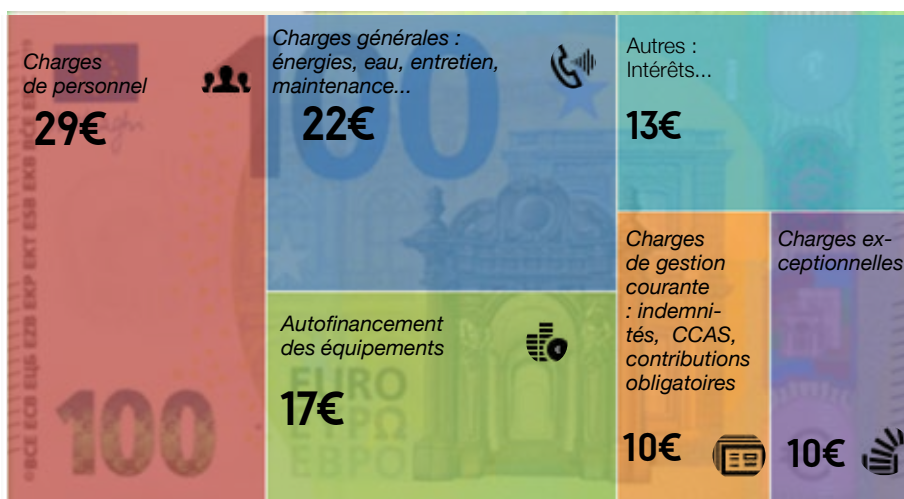
- la budgétisation de la mairie annexe des Alleuds (300 000 €),
- les travaux de réaménagement du centre bourg de Saint-Saturnin-sur-Loire s'achèvent pour un coût final avoisinant les 1 900 000 € ttc,
- deux programmes pluriannuels concernant les groupes scolaires débutent pour leur sécurisation mais aussi l'informatisation des classes.

Le budget prévisionnel de fonctionnement pour 2020

LES RECETTES : 10 708 769 €
RÉPARTITION (POUR 100 EUROS)



LES DÉPENSES : 10 708 769 €
RÉPARTITION (POUR 100 EUROS)



L'OFFICE MUNICIPAL DU SPORT SUR LES RAILS

Après plusieurs mois de travail des différentes associations sportives, le nouvel Office du Sport a vu le jour mi-février avec l'élection de son bureau. Sept membres ont été désignés pour siéger dans le bureau de ce nouvel acteur du monde associatif brissacois. Ce nouveau bureau est composé de : Présidente : Karine RICHARD (Ambiance muscu)
2 vices présidents : Moïse MENARD (ESA football) et Bertrand GILLET (Toucher Aubance Rugby)



Les membres du bureau du nouvel Office du sport ont travaillé de concert avec les élus de la commission sports.

2 trésoriers : Emmanuel GERMAIN (BL2A athlétisme) et Sylvain GANNE (ESA Handball)
2 secrétaires : Samuel MAROLLEAU (BAB) et Adeline HAUDEBAULT (ESLA Gym).

Rencontre avec Karine RICHARD, présidente de l'office du sport, Moïse MENARD et Bertrand GILLET, vices présidents et Adeline HAUDEBAULT, secrétaire

Pourquoi la création de l'office du sport était-elle nécessaire ?

L'Office du Sport (OS) va permettre de développer et promouvoir la pratique sportive sur le territoire, de créer du lien entre les associations sportives, un projet d'intérêt commun, écrire et faire vivre le projet sportif du territoire, favoriser, développer et valoriser le bénévolat sous toutes ses formes. Elle permet de fédérer toutes les associations sportives de Brissac Loire Aubance et d'avoir une vision collective et non individuelle au sein de l'OS.

Quel sera le fonctionnement de ce nouvel office du sport ?

Il sera à définir en réalisant le règlement interne. Le bureau se réunira à minima une fois par trimestre. À cette occasion, cela permettra de communiquer sur les événements de chaque association et de mener 1 fois par an un projet commun aux associations sportives qui souhaitent participer.

Comment sera financé l'Office du sport ?

L'OS sera financé par le montant des adhésions des associations sportives qui adhéreront, les subventions communales, et, suivant les projets, les subventions intercommunales, du département, de l'État et de l'Union Européenne. Les bénéfices des manifestations communes (en fonction de critères pré établis en amont de

l'évènement), les subventions exceptionnelles en lien avec un projet sportif de territoire. On va aussi travailler sur le mécénat, les sponsors et les partenariats.

Comment l'office du sport va interagir avec les associations sportives locales ?

Nous avons prévu de créer une page Facebook et un site pour rassembler les événements et manifestations de chaque association, de communiquer par mail dans un premier temps pour que chaque association puisse remplir un document type pour présenter son activité, pour ensuite inviter chaque association à une première réunion de rencontre qui s'appuierait sur ces fiches. Tout est à construire, mais l'idée est que les associations puissent se rencontrer, apprendre à se connaître pour ensuite pouvoir impulser une cohésion autour du sport qui nous anime tous et pourquoi pas pouvoir créer ensemble, un événement sportif Made in BRISSAC LOIRE AUBANCE.

Quels sont les premiers projets sur lesquels l'office du sport va travailler ?

Avec le confinement et la situation actuelle, tout a été suspendu. On peut commencer par savoir comment les associations ont vécu la période du confinement, l'arrêt de leurs activités.

Nous pensons travailler sur un projet commun de portes ouvertes au complexe du Marin et terrain de foot à côté du complexe ; chaque association sportive pourrait présenter et proposer ses activités.

VIE ASSOCIATIVE - EN BREF

Une nouveauté à la rentrée, des cours de **Qi-gong et Pilates/stretching** vont être organisés à **Coutures**. Renseignements et pré-inscriptions au 06 11 03 00 01.

LA PISCINE PRÊTE POUR LA SAISON ESTIVALE

La saison d'été 2020 sera placée sous le signe de règles sanitaires strictes. Top départ le 4 juillet !

C'est une saison un peu spéciale qui attend la piscine du Marin. En raison des restrictions dues à la pandémie de Covid-19, et en accord avec l'Agence Régionale de la Santé, l'accès aux bassins sera limité à 100 personnes. Plusieurs nettoyages et désinfections des vestiaires et des sanitaires sont prévus quotidiennement. Les vestiaires ne seront pas accessibles dans le cadre des cours de natation du matin.

Les nageurs devront emmener leurs affaires avec eux sur les plages car la sortie devra se faire via l'accès parking (pas de douche possible en sortant).

L'accès à l'espace pataugeoire restera fermé tout l'été. Les entrées à la piscine se feront en deux sessions, chaque après-midi, qui permettront d'ap-

pliquer les recommandations sanitaires en terme d'entretien. Attention de ne pas vous présenter juste avant la fermeture intermédiaire : dernière entrée à 16h pour baignade jusqu'à 17h.

Le dimanche matin, c'est une dominante nage qui sera mise en place.

Tous les soirs à partir de 17h30, deux lignes d'eau seront également réservées à la nage.

Pour l'apprentissage de la natation et le perfectionnement à la nage, des cours seront proposés par les maîtres nageurs, Tanguy Piriou et Grégory Baudouin qui officiaient déjà à la piscine du Marin l'an passé.

Les inscriptions pourront avoir lieu en contactant l'accueil de la piscine ou directement les maîtres nageurs qui organisent leur planning de cours.



Pour des raisons sanitaires, l'accès aux bassins sera limité à 100 personnes.

EN BREF

• **Informations et réservations de cours de natation :**
02 41 91 23 32. Infos et agenda de la piscine sur :
www.brissacloireaubance.fr

LES HORAIRES DU 04/07 AU 30/08/20

Lundi : Fermé
Mardi : 14h30 - 17h et 17h30 - 20h
Mercredi : 14h30 - 17h et 17h30 - 20h
Jeudi : 14h30 - 17h et 17h30 - 20h
Vendredi : 14h30 - 17h et 17h30 - 20h
Samedi : 14h30 - 17h et 17h30 - 20h
Dimanche : 11 h - 13h et 15h - 20h

LES TARIFS

HABITANTS DE BRISSAC LOIRE AUBANCE

- Enfants de 6 à 16 ans : 1.20 €
 (10 € carnet 10 entrées)
 - Adultes : 2.50 €
 (20 € carnet 10 entrées)

HABITANTS HORS BRISSAC LOIRE AUBANCE

- Enfants de 6 à 16 ans : 2,50 €
 (20 € carnet 10 entrées)
 - Adultes : 3.50 €
 (30 € carnet 10 entrées)

Entrée gratuite pour les - de 6 ans

Les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

CENTRE SOCIOCULTUREL ENJEU : REPRISE DES ACTIVITÉS !

Après cette longue période de confinement, Le Centre Socioculturel a repris peu à peu ses activités !

Durant le confinement, Enjeu a participé à la mise en lien entre des habitants bénévoles et des familles pour le projet « l'Aide à l'école à la maison ». Enjeu a aussi tenu les internautes en haleine avec ses vidéos tutos. Peu à peu les animateurs ont repris le chemin des écoles afin d'aider à la mise en place du programme 2S2C (animations Sport-Santé-Culture-Civisme) et ré-ouvert le centre d'accueil de loisirs au Pôle Educatif Les Jardins, en effectifs réduits. Désormais, l'accueil du Centre Socioculturel est ouvert sur les horaires habituels. Toutes les recommandations sanitaires ont été mises en place pour vous recevoir dans les meilleures conditions.

Tout au long de la période estivale, l'Espace Jeunes rouvrira ses portes et les animateurs jeunesse pourront vous accueillir pour de nouveaux projets. Cet été l'Accueil de Loisirs Marmoville (3-9 ans) et la Passerelle (10-13 ans) seront ouverts ainsi que des camps aventure, découverte et sports, des séjours bords de mer et d'autres expériences artistiques pour les 7-17 ans. Toute l'équipe EnJeu est sur le front



L'équipe des animateurs est sur le pied de guerre pour la reprises des activités cet été.

pour vous assurer un bel été. Alors à très bientôt !
Pour plus d'informations connectez-vous sur :
www.associationenjeu.fr ou sur la page Facebook : Animations Habitants Enjeu

Contacts : Centre Socioculturel EnJeu 2 bis rue Désiré Gayet Brissac-Quincé / info@associationenjeu.fr / 02.41.79.24.86

UN MOIS DU POLAR PROLIFIQUE

Si le mois du Polar a du être écourté, empêchant la présentation du travail des écoles et amateurs du territoire, les différents ouvrages et œuvres réalisés en amont ont été édités et distribués à qui de droit :

- Le DVD des courts métrages :

o Ce matin, un lapin, imaginé par les 38 enfants de CM1-CM2 de l'école de Luigné ;

o Boucle d'Or et les 3 trolls, réalisé par les 54 élèves de CE1, CM1 et CM2 de l'école de St-Saturnin-sur-Loire ;

o Une affaire chocolatée, inventée par les 42 enfants CE2, CM1 et CM2 de l'école des Alleuds ;

o Enquête à patte de velours, créée par les 35 élèves de CE1 et CM1 de l'école de Vauchrézien.

- **Le dictionnaire des expressions de la langue française**, proposant notamment l'illustration d'expressions policières a

regroupé les participations de :

o L'école de Brissac Quincé, classes de CE1 - CE2

o L'école des Alleuds, classes de CE - CM,

o L'école de St-Rémy-la-Varenne, la classe de CE1

o L'école de St-Saturnin-sur-Loire, CE1-CM1, CM1-CM2

o L'école de Vauchrézien, CP-CE1, CE1-CM1, CE2-CM2

o Mais aussi les enfants des accueils périscolaires de Brissac-Quincé, Coutures-Chemellier, St-Rémy-la-Varenne, St-Saturnin-sur-Loire et de Vauchrézien. Le dictionnaire est aussi à feuilleter sans modération sur le site internet de Brissac Loire Aubance.

- **Les nouvelles policières collégiales & illustrées**, réalisées par les 5^e2 et 5^e3 du collège de l'Aubance

- **Mort sur bords d'Aubance**, co-écrit par 9 habitants du territoire, lors d'un atelier d'écriture dirigé par Clarisse Léon, de septembre 2019 à mars 2020.

Les trois livres sont d'ores et déjà disponibles dans les bibliothèques de Brissac Loire Aubance, aux conditions de prêts habituelles. De quoi faire patienter petits et grands avant le retour de POLARisez-vous en mars 2021 !



RETOUR À L'ÉCOLE : DES ATELIERS COMPLÉMENTAIRES SUR TEMPS SCOLAIRE

Pour la période du 2 juin au 3 juillet, la crise sanitaire et les mesures de distanciation qu'elle implique, ont rendu nécessaire, l'accueil sur le temps scolaire des élèves (à partir de la Grande section de Maternelle) qui ne pouvaient être directement pris en charge par un professeur.

Afin d'assurer la continuité scolaire, l'Education Nationale a proposé aux collectivités de mettre en place des activités qui participent à la socialisation et au renforcement de la confiance en soi après la période de confinement, autour de :

- la pratique sportive et la santé des élèves ;
- des activités artistiques et culturelles ;

Dans les écoles où il y avait un besoin, la commune de Brissac Loire Aubance, grâce à ses agents communaux et à ses partenaires associatifs dans le domaine de l'animation a ainsi ouvert des ateliers en parallèle des journées de classes des écoles. Les animateurs municipaux sont donc intervenus à l'école maternelle de Brissac Quincé, de Coutures et à l'école élémentaire de Saint-Rémy-la-Varenne. Les animateurs d'Enjeu ont pris en charge un groupe à l'école des Alleuds et deux groupes à Saulgé-Luigné ainsi qu'un groupe à l'école élémentaire de Saint-Saturnin-sur-Loire. A Vauchrétien, ce temps d'animation a été assuré par



Les enfants ont été très créatifs, comme lors de cet atelier arts plastiques animé par Enjeu

l'association Les Francas pour deux groupes.

Les activités proposées aux enfants correspondaient tant au cadre fixé par l'Education Nationale qu'au Projet Educatif De Territoire élaboré par la commune comme par exemple :

- Comprendre les gestes barrières et se les approprier
- Comprendre le fonctionnement de son corps
- Défis, challenges et parcours sportifs, danse, yoga
- Création musicale, improvisation théâtrale
- Créations artistiques « à la manière de » (Modiran, Keith Haring...)
- Expériences scientifiques diverses...

QUEL CYCLISTE ÊTES-VOUS ? PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE DE LA CCLA SUR LA PRATIQUE DU VÉLO !

La communauté de communes Loire Layon Aubance a mis en place un questionnaire à destination des usagers du vélo ou de toute personne souhaitant se déplacer à vélo sur le territoire.

Les bienfaits du vélo ne sont plus à démontrer : santé, environnement et économies dans notre budget. La crise du COVID-19 nous le démontre, en plus de ses multiples avantages, le vélo s'avère aussi être un outil sanitaire efficace.

Les résultats de cette enquête viendront alimenter un travail engagé visant à identifier et à planifier des actions afin de faciliter l'usage du vélo pour les déplacements du quotidien, en particulier pour les déplacements domicile-travail.

Ce questionnaire a été élaboré avec l'accompagnement du Département de Maine-et-Loire.

Alors, aidez-nous à connaître vos besoins et vos préoccupations cyclables et rendez-vous vite sur le site internet de la communauté de communes (www.loirelayonaubance.fr) pour remplir le questionnaire en ligne disponible dès à présent et jusqu'au 26 juillet 2020.



La mobilité verte, un enjeu pour demain.

LES NOUVELLES ADRESSES DE LIEUX-DITS SE PRÉCISENT



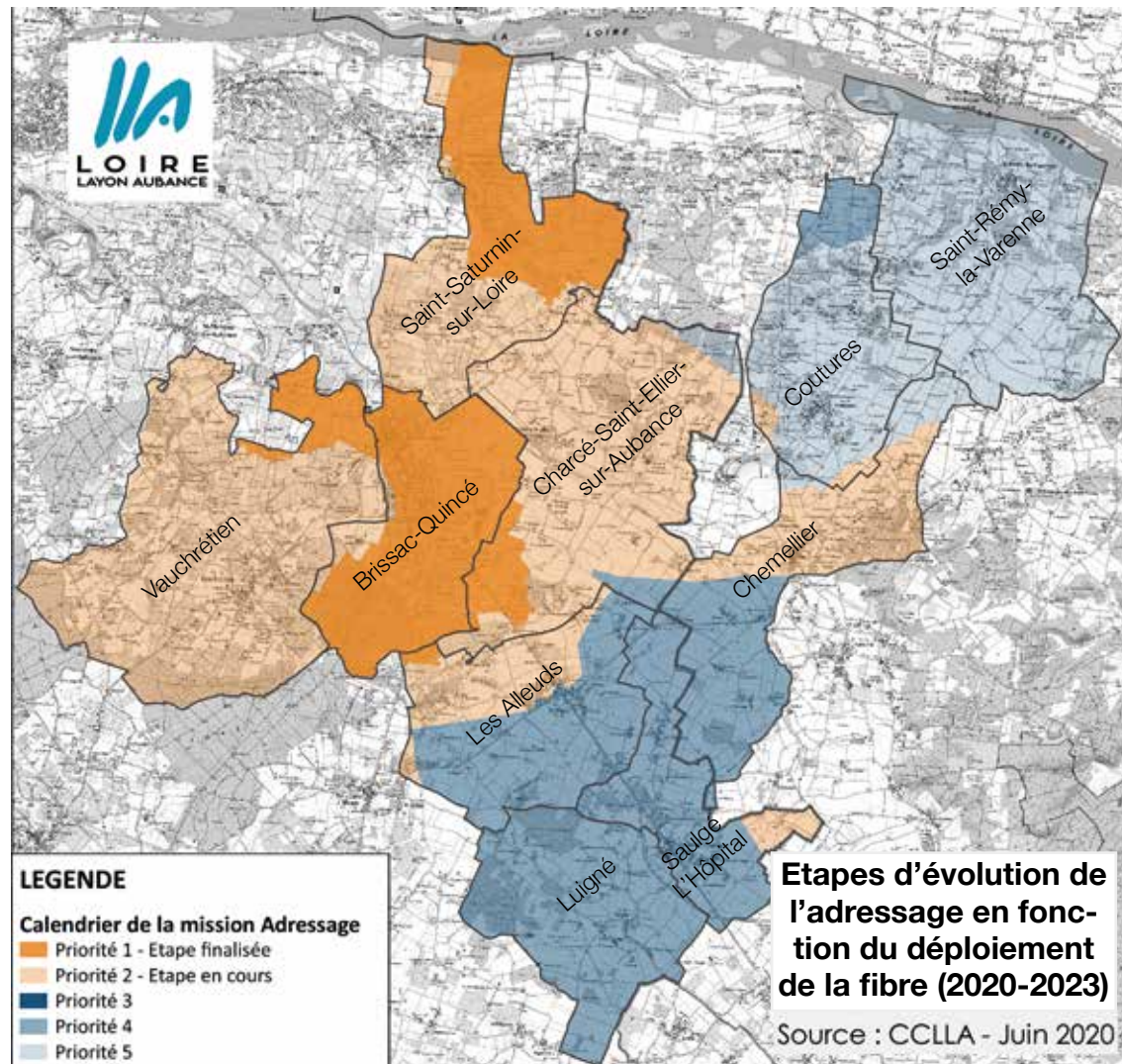
De nombreux lieux-dits auront désormais un numéro et un nom de rue.

À l'occasion du déploiement de la fibre optique sur le territoire, la commune a travaillé sur son plan d'adressage (dénomination des voies et numérotation des habitations).

LES ENJEUX : une adresse complète, unique et géolocalisable est un pré-requis obligatoire pour le raccordement à la fibre optique, en permettant la localisation de 100% des foyers. Des anomalies comme l'absence de numéro ou les doublons (lieu-dit et voie portant le même nom) peuvent être un frein dans le déploiement correct du réseau. Des modifications administratives sur les adresses vont donc être effectuées au cours de l'année 2020 pour garantir l'accès à la fibre optique à tous. Cette démarche va également permettre une meilleure identification des lieux-dits et des maisons, facilitant l'intervention des services de secours mais aussi les livraisons et la mise à jour des données GPS, et répondre à l'obligation légale imposée aux communes concernant l'adressage.

EN PRATIQUE : des courriers seront adressés personnellement à tous les habitants concernés. Cela impliquera, pour les habitants qui changeront d'adresse, des démarches pour réaliser les modifications sur les documents administratifs (la commune accompagnera les personnes concernées dans leurs démarches). La plaque de numérotation à apposer sur leur domicile sera offerte aux habitants, et, parallèlement, des panneaux de signalisation avec les nouveaux noms des voies seront installés prochainement. La nouvelle adresse de chaque habitation concernée recevra un certificat d'adresse de la part de la commune. Pour les exploitants agricoles, un numéro d'adresse sera affecté au domicile et un autre numéro ou plusieurs à l'exploitation, aux bâtiments agricoles qui devront être desservis par internet (merci de faire connaître vos besoins). Si vous avez des bâtiments qui pourraient changer de destination (habitation), ils doivent être intégrés dans la numérotation pour l'avenir. Vous pouvez suivre le déploiement de la fibre optique et votre éligibilité sur le site d'Anjou Fibre :

<https://www.anjou-fibre.fr/#/test-eligibilite>



LES NOUVEAUX NOMS DE RUE VALIDÉS EN CONSEIL MUNICIPAL

ANCIEN NOM DE VOIE	NOUVEAU NOM DE VOIE
BRISSAC-QUINCÉ	
CHEMIN DES JAURAUX	Impasse des Jauraux
CHEMIN DU GOUPIL	Chemin du Goupil
CLOS DES GRITTIERS	Rue de la Belle Étoile
CLOS SAINT NICOLAS	Rue de la Gachetière
	Rue Raphaël-Lecuit
CLOS SAINTE-ANNE	Rue de Verdun
LA FONTAINE AU CLERC	Chemin de la Grande Pièce
LA PETITE GACHETIERE	Rue de la Gachetière
LA RUINE	Impasse de la Ruine
LE CLOS DE LA PIERRE COUCHEE	Rue de Fonteny
LE GOUPIL	Chemin du Goupil
LES BARRIERES	Rue Duchesse
LES PLANTES	Rue de la Gachetière
LIEU DIT BABLUT	Rue de Verdun
LIEU DIT L'ETANG	Impasse du Domaine de l'Etang
LIEU DIT L'HERMITAGE	Rue de la Gachetière
LIEU DIT LA BELLE ETOILE	Impasse de la Belle Étoile
	Rue de la Belle Étoile
LIEU DIT LA CLERGEAUDERIE	Rue de la Clergeauderie
LIEU DIT LA GACHETIERE	Rue de la Gachetière
	Rue Raphaël-Lecuit
LIEU DIT LA GONORDERIE	Route de Doué
	Rue de la Gonorderie
CHARCÉ-SAINT-ELLIER-SUR-AUBANCE	
LA MASSONNIÈRE	Chemin de la Massonnière
	Route de la Bigotterie
LA PICHONNIÈRE	Chemin de la Pichonnière
LES AJONCS	Chemin des Ajoncs
LES POCHETIÈRES	Chemin des Pochetières
LES SABLES	Rue de la Belle Etoile
TESSIGNÉ	Impasse de la Ruine
	Impasse de Tessigné
	Route de Tessigné
LES ALLEUDS	
LIEU DIT LA PIECE AUX LOUPS	Chemin de la Pièce aux Loups

ANCIEN NOM DE VOIE	NOUVEAU NOM DE VOIE
SAINT-SATURNIN-SUR-LOIRE	
BON AIR	Route de Toscana
CHEMIN DES PERRUCHES	Route de la Queue de Bruyère
FESLE	Impasse de Fesles
	Route du Bois du Allay
LA NOUE DE LITTRÉ	Rue des Saintons
LE PETIT LITTRÉ	Route de Littré
LE PRESSEUR DU LIS	Route de la Casse
LES GILBERDIERES	Route du Bois du Allay
LES HAUTES JALLIÈRES	Route du Bois du Allay
LES JAURAUX	Impasse des Jauraux
LES PETITES JALLIERES	Rue des Petites Jallières
LIEU DIT CHALOCHE	Route de Chaloché
LIEU DIT LA CHALINIERE	Rue de la Chalinière
LIEU DIT LA MARIETTE	Route du Bois du Allay
LIEU DIT LA QUEUE DE BRUYERE	Route de la Queue de Bruyère
LIEU DIT LA VALINIERE	Route de la Valinière
	Rue des Perruches
LIEU DIT LE CLOS MOREAU	Route de la Valinière
LIEU DIT LES 4 CROIX	Impasse des Quatre Croix
LIEU DIT LES JALLIERES	Route du Bois du Allay
LIEU DIT LITTRÉ	Impasse de Littré
	Route de Littré
	Rue des Saintons
LIEU DIT LOUCHE BARRIER	Route du Bois du Allay
	Rue de la Chalinière
LIEU DIT SAINTE ANNE	Chemin Sainte-Anne
MOULIN DES QUATRE CROIX	Impasse des Quatre Croix
VAUHRÉTIEN	
COQUEREAU	Rue de Coquereau
LA PEPINIERE	Rue de la Briqueterie
LE VIEUX PUIS	Rue de Coquereau
LIEU DIT BARBANCINET	Rue de la Briqueterie
	Rue de la Pépinière
LIEU DIT LA BRIQUETERIE	Rue de la Briqueterie
LIEU DIT LE VERGER	Chemin du Verger

Pour tout contact sur ce sujet : adressage@brissacloireaubance.fr

EN BREF

Nouveau Plan Local d'Urbanisme : le PADD en préparation

Avec le confinement et la mise en place de la nouvelle commission urbanisme, la préparation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable a pris du retard. La validation du PADD prévue au printemps est donc reportée à l'automne. Ce PADD fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports, de développement économique, de protection et de

mise en valeur des espaces naturels, de lutte contre l'étalement urbain, de prévention et de remise en état des continuités écologiques.

Le PADD définit donc les orientations retenues par la municipalité pour l'ensemble de la commune et permet aussi d'orienter vers la classification des différentes zones qui seront ensuite définies par le PLU.

SAINT-SATURNIN-SUR-LOIRE

UN NOUVEAU VISAGE POUR LE CENTRE BOURG



La Forge, ce nouveau bâtiment et ses espaces extérieurs donnent une nouvelle dimension au centre du village.

Les très importants travaux d'aménagement du centre bourg de Saint-Saturnin-sur-Loire touchent à leur fin. Ce site de «La Forge» sera bientôt ouvert et accueillera une boulangerie, une maison médicale mais aussi des sanitaires publics. Les travaux ont aussi permis la création d'une place à proximité du bistrot et la création d'une venelle

permettant de rejoindre l'école... Cet aménagement donne à Saint-Saturnin un vrai centre bourg, lieu de vie et d'échanges grâce à ces différentes connexions. Des espaces de stationnement pour voitures et vélos, des rénovations de chaussée et d'éclairage public ont aussi fait partie de ce projet ambitieux qui a nécessité une bonne année de travaux.

LUIGNÉ : LES TRAVAUX D'EFFACEMENT DE RÉSEAUX ET LA RÉFECTION DES TROTTOIRS SONT TERMINÉS

La dernière phase du programme d'effacement des réseaux (eau, électricité) dans la commune déléguée de Luigné est arrivée à son terme. Démarrée au premier semestre 2019, elle concernait la rue du Petit Bout et la rue du Cadran. Ultime étape de ce chantier : la réfection des trottoirs et la pose d'enrobés sur quelques 900 mètres depuis la mairie, sur la rue du Cadran et la rue du Petit Bout. Ces travaux ont pris du retard suite à la découverte de conduites d'évacuation des eaux pluviales endommagées et ont finalement été terminés au mois de mars 2020.



Ces travaux d'ampleur sont désormais terminés.

LE CHANTIER DU CRÉMATORIUM A REPRIS



Le bâtiment commence à prendre forme.

Les travaux de construction du crématorium ont repris, après les premières opérations de démolition de l'ancien bâtiment et de terrassement qui ont été faites à l'automne et cet hiver.

Situé sur la commune déléguée de Brissac-Quincé, au lieu dit La Fontaine-au-Clerc, ce chantier de grande ampleur devrait nécessiter encore plusieurs mois de travaux. Il permettra la construction du crématorium d'une surface de près de 800 m² comprenant notamment une salle de cérémonie et la création d'un site funéraire avec des espaces verts et un jardin du souvenir. Un grand parking sera également aménagé sur le site.

OUI À L'ART... NON AU VANDALISME !

En cette dernière semaine du mois de mai, certains se sont exprimés au travers de multiples tags tracés à la peinture sur les murs de la piscine municipale. Quelques jours plus tard, c'est un feu de la Saint-Jean improvisé à base de poubelles brûlées qui a troublé la quiétude des habitants.

Le maire et les élus, soucieux de ces débordements qui portent atteinte à la fois aux équipements municipaux, mais aussi à la tranquillité des habitants, ont fait le choix pour ce mandat de déléguer spécialement un adjoint, Mathieu Roussel, et une commission pour travailler sur ces questions de citoyenneté et de tranquillité. Mme le Maire explique : « *Il n'est pas acceptable que les dépenses engendrées pour remettre en état ce qui a été dégradé et pour remplacer ce qui a été volé, soient payées par l'ensemble des administrés et grèvent le budget de la commune. Nous investissons dans de multiples équipements : écoles, piscine, équipements de loisirs... ceux-ci doivent être préservés. Combattre les incivilités et veiller à la tranquillité des habitants sont aussi un objectif important* ». Pour toute dégradation, des plaintes sont déposées par la commune afin que les coupables soient identifiés et condamnés. Pour mémoire, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est punie de deux ans d'emprisonnement et de 3 000 € d'amende. Le fait de tracer des inscriptions ou des des-



Ce type de dégradations est passible de sévères amendes.

sins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 4 000 € à 15 000 € d'amende. La commune invite dès à présent les "artistes en herbe" à se faire connaître en Mairie, des chantiers de peinture, cette fois totalement légaux, peuvent leur être proposés et leur permettront de s'exprimer sans risque de poursuite judiciaire. La commune réfléchit aussi à des propositions d'appel à projets citoyens adressés à toutes les tranches de la population afin que chacun puisse participer à la vie communale et s'approprier les biens partagés.

BRUIT : PETIT GUIDE DU BIEN VIVRE AVEC SON VOISIN



NOS AMIS LES BÊTES

Sur la voie publique, les chiens et autres animaux doivent être tenus en laisse et ne pas divaguer. Sous peine d'amende, il est fait obligation aux personnes accompagnées d'animaux de procéder immédiatement, par tous les moyens appropriés, au ramassage des déjections que l'animal abandonne sur la voie publique ainsi que dans les espaces verts publics. L'accès aux aires de jeux est interdit aux animaux.

Pour certains, l'arrivée des beaux jours est synonyme de farniente sous le soleil. Pour d'autres, c'est jardinage et bricolage.

À l'inverse, quand l'hiver et son manteau froid s'installent, personnes, animaux et travaux migrent de l'extérieur vers l'intérieur. Bien qu'à l'abri chez soi entre 4 murs, chacun peut subir des nuisances sonores dues à la mitoyenneté des logements individuels et collectifs.

Ainsi, pour que tout le monde cohabite paisiblement en toutes saisons, ont été fixés (par arrêté préfectoral n°99-976) des horaires durant lesquels les activités bruyantes à caractère privé sont autorisées :

- 8 h 30 – 12 h et 14 h – 19 h 30 en semaine,
- 9 h – 12 h et 15 h – 19 h le samedi,
- 10 h – 12 h le dimanche et les jours fériés.

L'intégralité de l'arrêté préfectoral réglementant les activités bruyantes est consultable sur notre site internet :

www.brissacloireaubance.fr

FRANCE SERVICES : DÉDIÉ AUX HABITANTS !

C'est un bâtiment entièrement rénové, en face de la mairie, qui ouvrira ses portes le 1^{er} septembre 2020. Sous réserve de la labellisation en cours, il accueillera France Services, un nouveau dispositif permettant d'accéder à vos droits dans de multiples domaines.

Des agents formés seront à votre écoute pour vous informer, vous orienter et vous accompagner lors de vos démarches (créer un espace personnel sur les sites administratifs, mettre en relation avec

les partenaires, aider à la constitution de vos dossiers ...) concernant les thématiques suivantes :

L'accès au droit :

conciliateur de justice, CDAD (Centre Départemental d'Aide aux victimes)

La famille :

CAF (Caisse d'Allocation Familiale), MSA (Mutualité Sociale agricole), RAM (Relais Assistante Maternelle), centre socio-culturel Enjeu

Le social et la santé :

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), MDS (Maison Départementale des Solidarités), CPAM, (Caisse Primaire Assurance Maladie), MSA (Mutualité Sociale Agricole), Planning Familial, MDA, (Maison départementale de l'Autonomie)

Les aînés et la retraite :

le CLIC (Centre Local d'Intervention et de Coordination en gérontologie), CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et Santé

au Travail), France Alzheimer

L'emploi et la formation :

Pôle Emploi, Mission Locale Angevine, Initiatives emplois

Le logement :

logement social, espace Faire, Habitat jeune

Autres services :

Préfecture, Impôts.

Cet espace ouvert à tous est gratuit et des outils seront à votre disposition :

- Ordinateurs avec bureautique et connectés aux sites partenaires en libre accès et avec l'accompagnement d'un agent si besoin,
- une imprimante /scan,
- un espace de confidentialité avec un téléphone et un ordinateur équipé d'une webcam pour les rendez-vous en visioconférence.

Les horaires d'ouverture au public de France Services :

Lundi et jeudi : 9h à 12h

Mardi, mercredi et vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h

9 rue Nationale - Brissac-Quincé.

Tél : 02 41 91 74 08



L'ouverture de France Services est prévue le 1^{er} septembre.

Registre nominatif communal

PERSONNES FRAGILES : NE RESTEZ PAS ISOLÉES !

Le Centre Communal d'Action Sociale de Brissac Loire Aubance propose un dispositif d'accompagnement adapté en cas d'événements exceptionnels :

- canicule,
- épidémie,
- grand froid,
- inondation... ..

Ce dispositif de solidarité est disponible pour :

- les seniors
- les personnes en situation de handicap
- les personnes isolées...

Sur simple inscription par téléphone ou par retour de la fiche disponible dans toutes les mairies déléguées,

la personne inscrite sur le registre nominatif communal* sera régulièrement contactée pour vérifier que tout va bien lors de la mise en place de plans d'alerte et d'urgence. Elle disposera alors d'une écoute, d'un conseil et/ou d'un service pendant cette alerte. Un lien rassurant pour les personnes inscrites et leurs proches.

Les personnes peuvent s'inscrire, ou se faire inscrire par un tiers.
Contacts : 02-41-91-74-00 ou ccas@brissacloireaubance.fr

*Ce registre n'est utilisé qu'en cas d'alerte. Il est confidentiel et ne peut être utilisé que par les personnes autorisées par la loi (Maire ou Préfet).



Un lien rassurant en cas de plan d'urgence.

LES PERMANENCES PROPOSÉES

PARTENAIRES ET CONTACT	SERVICES PROPOSÉS	PERMANENCES
C A F : Travailleur social 02-41-22-38-38	Accompagne les familles à faire face aux difficultés de la vie quotidienne : arrivée d'un enfant, séparation, logement, projet vacances ...	Sur RDV les mercredis (journée)
CCAS France Services	Informe, oriente tous les habitants sur l'accès aux droits et propose des actions de solidarité : transport et réveillon solidaire, action de soutien envers les foyers en difficulté...	Tous les jours
CCLLA - Habitat jeunes 02-41-24-37-37	Informe, oriente, accompagne les jeunes de 16 à 30 ans sur le logement (recherche, accès, maintien, gestion, départ, aides) et propose un hébergement temporaire chez l'habitant.	Sur RDV tous les mercredis après-midi
CCLLA – Espace Conseil F.A.I.R.E. 02-41-18-01-08 de 14h à 17h	Conseille techniquement et financièrement sur la rénovation énergétique de votre logement.	Sur RDV le 4ème jeudi matin du mois
GLIC 02-41-80-68-13	Informe, conseille, oriente et accompagne les personnes de plus de 60 ans et leur entourage sur le maintien à domicile et l'entrée en structure.	sur RDV
CONCILIATEUR DE JUSTICE France Services	Facilite le règlement à l'amiable des litiges < à 4 000 € entre personnes physiques ou morales.	Sur RDV le 3ème jeudi matin du mois
FRANCE ALZHEIMER 49 France Services	Accueille les familles touchées par la maladie d'Alzheimer et apparentée et forme les aidants.	Sur RDV le 3ème mercredi après-midi du mois
INITIATIVES EMPLOIS 02-41-54-00-65	Informe et accompagne les chercheurs d'emploi, salariés, employeurs pour toutes questions relatives à l'emploi et/ou la formation.	Sans RDV tous les lundis matin
MDS : ASSISTANTES SOCIALES 02-41-79-75-10	Informe et oriente le public confronté à des problèmes sociaux, budgétaires, administratifs, d'accès aux droits.	Sur RDV les mercredis
MDS : MEDECIN PMI 02-41-79-75-10	Consultation d'un médecin de la Protection Maternelle et Infantile. Vaccinations.	Sur RDV le 3ème mercredi matin du mois
MDS : PUERICULTRICE 02-41-79-75-10	Consultation gratuite de la grossesse à l'enfant de – de 6 ans sur le rythme de l'enfant, son alimentation, sommeil, santé...	Sur RDV les mardis matin
MISSION LOCALE 02-41-68-39-02	Informe, oriente, accompagne les jeunes de 16 à 16 ans sur les questions liées à l'emploi, la formation, le logement, la santé, le droit, la citoyenneté, la mobilité.	Sur RDV mardi, mercredi et vendredi
PLANNING FAMILIAL 02-41-88-70-73	Informe sur l'éducation à la sexualité, la contraception, l'avortement, contre les violences.	Sur RDV un après-midi/mois
RAM 07 72 28 50 25 lundi mardi jeudi vendredi journée. 06 15 27 63 16 le mercredi et le jeudi de 17h à 19h.	Accompagne les parents dans la recherche d'un mode d'accueil et dans les démarches administratives concernant l'emploi d'une assistante maternelle. Accompagner les assistantes maternelles dans leur travail.	Sur RDV les mardis de 16h à 19h

LES NOUVEAUX ÉLUS DU CCAS

Le Conseil Municipal a choisi d'avoir 16 membres au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à part égale, entre membres élus et membres nommés, parmi lesquels au moins :

- un représentant des associations familiales,
 - un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
 - un représentant des associations de retraités et de personnes âgées,
 - un représentant des associations de personnes handicapées.
- Les 8 nouveaux conseillers municipaux membres du CCAS ont été élus lors du conseil du 8 juin :

- Marie SAUVAITRE
- Isabelle BOUJU
- Cécile BROCHARD
- Ghislaine DROUET
- Adeline GALLIEN
- Isabelle GOULU
- Eric LEROUGE
- Céline RABOUIN

En bref

Le voyage des seniors annulé

En raison de la pandémie de Covid-19, le voyage des seniors prévu par le CCAS en septembre 2020 est annulé.

ÉDITION SPÉCIALE

Pendant de longues semaines, la commune de Brissac Loire Aubance s'est mobilisée dans le cadre de la pandémie de Coronavirus.

Des actions multiples dans des domaines très différents, pas toujours visibles du grand public, mais impactant pour de nombreux citoyens. Zoom sur ces semaines de mobilisation.

LA COMMUNE MOBILISÉE CONTRE LE COVID-19

ASSURER LA SÉCURITÉ SANITAIRE

LA COMMUNE

SUR TOUS

LES FRONTS

Dès le 16 mars, les élus ont dû faire face à la crise sanitaire sans précédent qu'a connu tout le pays. Dès le début du confinement, la mairie a poursuivi son fonctionnement avec un mode particulier. Les services municipaux ont tous été mobilisés efficacement, et depuis leur domicile pour la plupart, les agents ont poursuivi leurs missions, par mail, téléphone, visioconférence et la continuité du service public a pu être maintenue.

La priorité a aussi été d'assurer la Sécurité sanitaire dans les lieux médicaux de Brissac. Dès le 19 mars, des circuits ont été aménagés aux abords des pharmacies et du centre médical de Brissac Quincé dédié au Covid-19 (réseau "Coville" installé dans un cabinet de santé), afin de garantir une cir-

culacion simplifiée et renforcée d'un point de vue sanitaire, aux patients, dans le cadre de la prévention du Coronavirus, dont la présence a pu être vérifiée dans notre commune. Ces aménagements ont été mis en place par le personnel communal et communautaire.

Permettre aux soignants d'aller travailler

Pour permettre aux services de santé de fonctionner, il a fallu garantir l'accueil des enfants du personnel soignant dans les écoles et dans le respect des gestes barrières. Chaque semaine, de 8 à 12 enfants ont ainsi été accueillis par le personnel enseignant et le personnel périscolaire à l'école Les Jardins de Brissac-Quincé et à l'école Simone Veil de Saint-Rémy-la-Varenne.



Les lieux de santé sensibles ont été sécurisés dès la première semaine du confinement par les agents communaux et intercommunaux.

Trouver une nouvelle organisation pour le marché dans une version sécurisée pour les habitants

Permettre aux habitants de s'approvisionner était aussi l'un des enjeux de ce confinement. Si les commerces

alimentaires sont restés ouverts, le marché de plein air dans sa forme habituelle ne remplissait pas les conditions de garantie sanitaire pour permettre son maintien. Tout début avril, à la demande des élus, le préfet a autorisé une version réduite place du Général de Gaulle et un petit marché a pu reprendre chaque semaine dès le jeudi 9 avril avec une dizaine de commerçants puis une quinzaine les semaines suivantes.

Un système de contrôle du flux des visiteurs a été mis en place pour sécuriser au maximum les échanges entre commerçants et visiteurs.

Depuis le 23 mai, le marché a pu reprendre, toujours sur la place du Général de Gaulle et dans une version très élargie ouverte à tous les commerçants abonnés.

Cette organisation sera reconsidérée en juillet en fonction de l'évolution de la situation et des recommandations sanitaires.



Le retour du marché était attendu des habitants qui sont venus nombreux chaque semaine, comme ici, le 23 avril.

DES MASQUES POUR LES HABITANTS

Très tôt pendant le confinement, la commune de Brissac Loire Aubance a CHOISI de distribuer un masque par habitant de plus de 12 ans.

Pour cette distribution de masques, la dépense s'élève à plus de 25 000 €.

Avec les aides de l'État et du Département, le reste à charge pour la commune avoisinera les 15 000 €. C'est une dépense importante pour la collectivité qui fait le choix d'équiper ses habitants.

Pour cette opération, elle a décidé de s'associer avec les autres communes du territoire de la Communauté de Communes.

La distribution devait initialement avoir lieu avant le 11



Les masques ont été donnés lors d'une matinée organisée dans tous les bureaux de vote des communes déléguées.

mai, mais la livraison des masques par le fournisseur a pris du retard pour des raisons logistiques, et toutes

les communes n'ont pu être fournies à cette date. C'est la raison pour laquelle la distribution n'a été effectuée que le samedi 16 mai.

En amont, une distribution spécifique pour les personnes âgées de plus de 70 ans a été organisée par les élus pour éviter à ce public sensible de se déplacer à la distribution générale.

Au total plus de 6 000 masques ont été donnés gratuitement aux habitants.



La distribution des masques le 16 mai a été très fluide, comme ici à la salle de l'aérogare à Brissac.

LA REPRISE PROGRESSIVE DE L'ÉCOLE DÈS LE 12 MAI

La sortie de confinement le 11 mai a permis la réouverture de classes dès le 12 ou 14 mai selon les écoles. Le service scolaire a dû organiser un fonctionnement très strict pour garantir la sécurité sanitaire des élèves et de leurs familles ainsi que du personnel. Le principe retenu : chaque groupe d'enfant a été pris en charge de manière indé-

pendante tout au long de la journée. Des circuits avec sens de circulation à respecter ont été mis en place, tout comme un barriérage a été installé pour permettre à chaque utilisateur de garder des distances de sécurité. Le maintien de l'accueil des enfants prioritaires s'est poursuivi et les élèves volontaires ont pu retourner à l'école selon différents plannings, en général un jour sur deux soit deux jours ou deux jours et demi par semaine, et avec un maximum de 15 enfants par classe. Ce sont les enseignants qui ont constitué les groupes en lien avec leur administration et les documents officiels précisant les conditions d'accueil des enfants de familles



Les accès aux classes ont été balisés pour éviter les contacts.

prioritaires. Le service de restauration scolaire a été maintenu avec des repas froids servis aux enfants dans leur classe. Tout le personnel a été formé pour assurer les bons gestes pour une désinfection régulière des classes et locaux. L'application des gestes barrières et le port de masques par les adultes a aussi fait partie du quotidien

des élèves. Seulement une table sur 2 était occupée, et les parents ou accompagnant n'avaient pas l'autorisation de rentrer dans les établissements scolaires. Des panneaux d'affichage ont aussi été placés à l'entrée de chaque école indiquant ces différentes recommandations sanitaires. Les transports scolaires ont été assurés dès la reprise le 12 mai, en respectant les gestes de barrières, l'accueil sur le temps périscolaire a fonctionné normalement, mais toujours dans les classes. Pour l'accueil du mercredi après-midi en ALSH, Enjeu a pris le relais pour un accueil sur les sites des différentes écoles et en respectant les protocoles d'accueil ALSH.

LA SOLIDARITÉ DE MISE PENDANT LE CONFINEMENT

Pour aider les personnes isolées à s'approvisionner pendant le confinement, le CCAS a rapidement mis en place un dispositif d'aide pour permettre à ces personnes de se ravitailler. Des élus du CCAS ont donc fait et livré les courses pour des dizaines d'habitants de la commune. A noter que pour de nombreuses autres personnes, les proches et voisins ont spontanément proposé de l'aide, permettant ainsi aux personnes isolées de s'approvisionner sans trop de difficultés. L'aide alimentaire sous forme de colis que propose le CCAS, s'est aussi poursuivie pendant le confinement à raison d'une distribution par mois.



Pendant le confinement, les colis alimentaires ont été remis chaque mois aux bénéficiaires par les bénévoles. Une vingtaine de familles de la commune ont pu en bénéficier pendant cette période difficile.

LES ÉVÉNEMENTS ET L'ACTION CULTURELLE PRÊTS À REPARTIR

La mairie de Brissac Loire Aubance, conformément aux préconisations du gouvernement depuis la mise en place du confinement a dû, à regret, annuler les différents événements culturels, animations et spectacles du territoire depuis le 14 mars et ce, jusqu'à la mi-juillet. Ainsi, le mois du Polar qui a débuté le 4 mars a été très écourté, le week-end des 30 et 31 mai avec Villages en Scène a été annulé ; Les 2 séances de la Boite Carrée (cinéma de plein air) prévues le 4 juin à Saulgé et le 6 juin aux Alleuds ont été annulées ; la fête de la musique programmée le 13 juin à Vauchrézien a été annulée.

La séance de la compagnie de théâtre «le temps est incertain mais on joue quand même» du 11 juillet à Saint-Saturnin-sur Loire a été reportée au mois d'août et la date du 7 août à Brissac a pour le moment été maintenue. La Rillaudée prévue le 3 et 4 juillet a été annulée ; tout comme Charc'Estival prévu le 3 juillet, fête

de l'échalote à Chemellier le 19 juillet ou encore la Foire aux Lumas prévue à Vauchrézien fin juillet. Le Tour de BLA qui devait avoir lieu le 24 mai a été reporté au 27 septembre.

La priorité de la Municipalité étant, bien sûr, de préserver la population des risques de contamination liés aux rassemblements. Toutefois, ce positionnement n'est pas un renoncement à l'action culturelle mais bien un souhait de prévention de santé publique pour limiter l'exposition de chacun face à un Covid-19 que l'on sait très agressif.

Nous vous tiendrons informés régulièrement via notre site web et la page Facebook, de l'évolution des reprises de l'activité culturelle à Brissac Loire Aubance que nous espérons prochaine, et dans de bonnes conditions sanitaires. A ce jour, la collectivité suit attentivement ce dossier et travaille au report de chaque animation/spectacle initialement prévu au 1^{er} semestre 2020, soit un report sur la fin d'année soit de date à date de 2020 à 2021.

Rappelons qu'il est important de soutenir les artistes et la culture, qui reste une économie essentielle mais précaire.

Le virus et le confinement ne feront pas table rase de l'exception culturelle en France, dans les grandes villes mais aussi dans nos territoires péri-urbains. Vous trouverez dès à présent dans les pages Agenda de ce magazine les dates et lieux des différentes manifestations en "petit comité" qui ont pu être maintenues (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire).



«L'inspecteur», théâtre d'improvisation programmé dans le cadre du mois du Polar a été l'un des derniers spectacles joués avant le confinement.

LA COMMUNE A L'ÉCOUTE DE SES ENTREPRISES ET DE SES HABITANTS

La crise sanitaire générée par le COVID-19 et les interdictions de déplacement ont eu des conséquences importantes sur l'ensemble du tissu économique local.

La cellule municipale de veille a décidé, lors de cette période de confinement stricte, d'adopter des mesures à effet immédiat pour les acteurs économiques liés à la collectivité, et ce, sans attendre la sortie de crise afin d'apporter une réponse concrète à leurs difficultés et les assurer de leur soutien.

Ainsi, la collectivité a fait le choix de :

- Pour les locaux dont elle est propriétaire, ne pas recouvrer les loyers des mois de mars, avril et mai 2020 pour les entreprises frappées d'une fermeture administrative dans le cadre des mesures liées au COVID 19.
- Ne pas recouvrer les droits de place sur l'année 2020 liés aux extensions d'activités sédentaires sur le domaine public (terrasses) pour les opérateurs économiques frappés d'une fermeture administrative dans le cadre des mesures liées au COVID 19
- Ne pas recouvrer un semestre de droits de place temporaires liés aux activités non sédentaires pour les commerçants abonnés du marché, frappés d'une fermeture administrative dans le cadre des mesures liées au COVID 19 ou n'ayant pu exposer sur le territoire



Des loyers et des droits de place sont pris en charge par la commune pour aider les entreprises à passer le cap de cette crise. (ph. Archives)

municipal en raison des mesures sanitaires adoptées par la collectivité. De même, ces mesures ont frappé la sphère privée des habitants du territoire. Ainsi nombre d'événements familiaux n'ont pu se dérouler comme prévu dans les salles municipales en raison du confinement et de leur fermeture au public. Pour prendre en considération cette situation, la cellule municipale de veille a décidé de restituer l'ensemble des acomptes, arrhes versés par les locataires au titre de réservations de salles municipales pour des occupations comprises entre le 17 mars et le 31 août 2020 inclus.

UN BEL EXEMPLE DE GÉNÉROSITÉ



Arnaud Coquel, accueilli par Jean-Marc Mercier, est venu remettre lui même aux bénéficiaires de l'aide alimentaire, les repas qu'il a cuisinés pour eux.

Pendant le confinement, Maria et Arnaud Coquel, les restaurateurs du Restaurant "Aux 2 Terrasses" ont spécialement cuisiné pour les bénéficiaires de l'aide alimentaire. Une geste généreux et solidaire qu'ils ont autofinancé grâce à la vente des plats à emporter organisée chaque samedi dans leur établissement. En partenariat avec le CCAS de la Mairie de Brissac Loire Aubance, la distribution de ces plats a pu se faire conjointement lors de la remise aux bénéficiaires de l'aide alimentaire organisée par le CCAS. Au menu du lundi 4 mai, un bœuf bourguignon savamment mijoté, mais aussi des parts de lasagnes pour les enfants et des desserts. C'est la boucherie de la famille Ferchaud qui a fourni la viande de ces menus.

Dans son camion, Arnaud Coquel a aussi emporté des denrées offertes par les producteurs locaux avec lesquels il travaille dans son restaurant : il a ainsi pu offrir du pain fourni par Au vrai pain à Notre Dame d'Allençon, ainsi que des jus de fruits fournis par Les Vergers de la Silve et le domaine des Giraudières à Vauchrézien. Les repas ont été remis en même temps que les colis de l'aide alimentaire du CCAS. 26 familles de Brissac Loire Aubance ont ainsi pu bénéficier de cette action généreuse de la part du restaurateur. Cette action solidaire a été renouvelée par le restaurateur le 2 juin.

Merci et bravo !

NOUVEAUX COMMERÇANTS ET SERVICES

Vous êtes une nouvelle entreprise et vous vous installez à Brissac Loire Aubance, vous souhaitez rencontrer un élu ou apparaître dans cette rubrique, envoyez-nous un mail à : entreprises@brissacloireaubance.fr

BRISSAC-QUINCÉ



LE BYSTROT

Restaurant, grill, pizzeria
ZAC des Fontenelles (Centre Leclerc)
02 41 47 42 66 - lebystrot@gmail.com
Site internet : <https://le-bystrot.metro.rest/>

SAULGÉ L'HÔPITAL



L'ATELIER DE MÉLANIE

Manucure - pose de vernis semi-permanent à domicile
06 61 48 92 40 - latelierdemelanie49@gmail.com
Site internet : <https://latelierdemelanie49.business.site/>

BRISSAC LOIRE AUBANCE



CONSEILLERE EN IMMOBILIER - AURÉLIE GIROIRE

Conseillère indépendante en immobilier : achat, vente, location sur Brissac Loire Aubance
aurelie.giroire@lesmandatairesimmobiliers.com
06 06 95 31 67

VAUHRÉTIEN



MOTIFS ET BOUCHE COUSUE

Création de couture, cours et ateliers - Marie-Pierre Mérine
31 rue Principale
Erratum : 06 32 03 07 92
<http://www.motifsetbouchecousue.fr>

TRANSPORT

ALEOP, EN BUS !

La ligne régulière 405 du réseau Aléop permet de se déplacer toute l'année pour : aller au travail, au marché, faire vos achats ou démarches administratives, participer à des activités sportives, culturelles, associatives... Le réseau Aléop offre de nombreux avantages :

- proximité : dépôt à quelques pas de votre destination, sans les désagréments de la recherche d'une place de parking,
 - confort et tranquillité : choisissez votre place assise et laissez-vous conduire en toute confiance,
 - économie : le bus constitue un véritable gain économique par rapport à la voiture grâce à des tarifs ajustés à vos besoins.
- En période scolaire, la ligne 405

offre plusieurs origines-destinations possibles. Parmi ces services, profitez de :

- 8 services Doué-la-Fontaine / Angers et 2 Services express Montreuil-Bellay / Angers
- 1 service Brissac / Angers et 9 services Angers / Brissac dont 8 jusqu'à Doué-la-Fontaine.

Plusieurs correspondances avec les trains en provenance et à destination de Nantes et Paris en gare d'Angers. Un service de transport à la demande est aussi disponible pour les communes environnantes de la ligne 405. Pour plus d'informations :

- Connectez-vous sur aleop.paysdelaloire.fr ou destineo.fr ou contactez le 02 41 69 10 00 ou via contact.seri49@transdev.com



TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE

Service « ESPACE EMPLOI »

Démarches professionnelles, recherche d'emploi-formation, aide au recrutement..., le service « Espace Emploi » répond à vos besoins ! Le lundi, de 9h à 12h, accueil sur rendez-vous dans les locaux de la mairie de Brissac Loire Aubance. Organisation pouvant évoluer, merci de prendre contact par téléphone avant de vous déplacer.

Service gratuit – ouvert à tous

Offre d'emploi VENDANGEURS-SES

Vous êtes intéressé-e par la prochaine saison des vendanges ? Merci de nous contacter dès à présent pour plus de renseignements. Embauche envisagée dès fin août, débutants acceptés.

Contact : 02 41 56 11 13

Mail : initiatives.emplois@orange.fr

SCÉNARIO NOIR POUR LE MOIS DU POLAR



Le public a répondu largement présent dès l'inauguration du 4 mars, salle du Tertre.



Pour rechercher le "Trésor dérobé" au Prieuré de Saint-Rémy-la Varenne, les enquêteurs sont venus en famille ou entre amis.

Tout avait pour le mieux commencé pour cette édition 2020 du mois du Polar : une inauguration sympathique, des conférences et des enquêtes passionnantes, des représentations de théâtre hilarantes, des expositions prometteuses, une émission de radio, un journal «Les Cris» pour faire entendre le mois du Polar dans toute la commune chaque semaine... Pour couronner le tout, un public fidèle, nombreux pour la plupart de ces premiers rendez-vous. Oui mais, car il y a un mais, comme dans tout bon Polar, un grain de sable répondant au nom de Covid-19 est venu en-

traver la machine pourtant bien huilée de l'organisation, obligeant dès le 14 mars à annuler 3 semaines d'événements qui s'annonçaient pourtant passionnantes. Si le mois du polar a dû s'interrompre prématurément, la municipalité et la commission culture ne renoncent pas pour autant à faire revenir l'année prochaine, sa sélection d'animations et de surprises, afin de respecter les contrats passés avec les artistes mais aussi pour combler ceux qui s'impatientaient d'une telle proposition. Pour la suite du mois de Polar, ce n'est donc que partie remise ! Rendez-vous en 2021 !

PRÈS DE 800 SPECTATEURS AUX CONCERTS D'ANGERS NANTES OPÉRA

Découvrir l'Opéra tout en y participant : voilà ce que proposait le projet organisé par la commune : «Ça va mieux en le Chantant». Cette approche, à la fois joyeuse et pédagogique, a été un

véritable succès le 13 février dernier à Brissac Loire Aubance.

Pendant deux concerts qui ont eu lieu en l'église Saint-Vincent de Brissac-Quincé, de nombreux éco-

liers, collégiens, lycéens et amateurs de chant chorale ont participé à ce concert en reprenant en chœur avec les professionnels des airs sur le thème « A boire et à manger ».

Ils avaient répété auparavant lors de quelques séances organisées cet automne. Le Chœur d'Angers Nantes Opéra réunissait une trentaine d'artistes, chanteurs et pianiste, sous la direction de l'enthousiaste Xavier Ribes. Les écoles avaient même préparé une chanson surprise qu'ils ont interprété en l'honneur des chanteurs professionnels. Un cadeau très apprécié des artistes de l'Opéra qui ont aussi profité de leur passage à Brissac pour découvrir la ville et le château.



Des chanteurs sur scène mais aussi dans le public ; voilà le pari réussi de "Ça va mieux en le chantant".

MURIEL REY, ARTISTE DU MONDE

A Coutures, dans les mains de Muriel Rey, les objets abandonnés, échappés de leur passé, retrouvent une nouvelle vie en devenant des éléments de ses superbes créations animales : les Rey-Incarnations.

De la terre, elle a parcouru tous les continents : des Galapagos à l'Australie, de la Laponie à l'Amazonie, en passant par Bali, l'Asie ou encore l'Afrique noire qu'elle affectionne tant. De ses voyages, elle a ramené tous les éléments que la nature a bien voulu lui donner. Des coquillages de toutes sortes, bien sûr, mais aussi des bois de renne ou encore des oursins auxquels s'ajoutent une multitude d'objets insolites du quotidien glanés au fil des années. Muriel Rey, mannequin dans sa jeunesse, a toujours été en contact avec le milieu artistique. Passée par les Beaux arts de Versailles, elle a travaillé dans l'art déco avant de faire l'essentiel de sa carrière professionnelle dans le tourisme d'affaires : «*J'accompagnais les grandes entreprises dans leur organisation de toutes sortes de voyages pour leurs cadres, employés ou clients. Je voyageais avec des stands que nous n'avions pas besoin de ramener. Tous les objets que je trouvais sur place remplaçaient les stands dans les valises du retour*», explique Muriel Rey qui a créé non loin de la Loire son véritable cocon artistique. L'ancienne grange réhabilitée par son mari, Nicolas, dispose de deux ateliers en forme de caverne d'Ali Baba. Là, les insolites et ravissantes tortues de Muriel côtoient son stock de matière première : des trouvailles, objets du quotidien, ou pépites venues de l'autre bout du monde. Sa démarche se veut artistique bien sûr mais aussi écologique. Tous les objets peuvent avoir une deuxième vie. Faire du beau avec du moche, du neuf avec du vieux, de l'art avec du quotidien.

De l'objet naît l'inspiration

Dans les vide-greniers qu'elle parcourt habituellement, Muriel Rey cherche toujours la caisse perdue derrière une table. Celle qui n'inspire rien à personne et qui finit souvent à la déchetterie. Elle, elle y voit des œuvres en



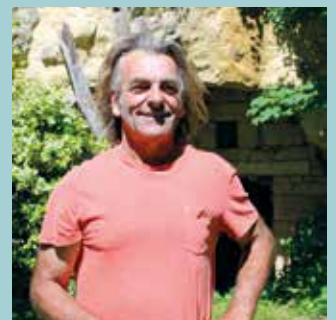
Muriel Rey, comme une tortue dans l'eau dans son atelier d'Etiau.

puissance. «*Je vois tout de suite l'utilité et la transformation que je peux faire avec un objet. De la rencontre avec cet objet naît l'inspiration, Et ensuite je peins, je couds, je démonte, je découpe, je transforme, je décape, je fixe, je cloue, j'assemble jusqu'à obtenir les éléments d'une création, d'une Rey-incarnation*», note l'artiste à la chevelure blonde et au sourire généreux. Elle a ainsi donné vie à 17 nouvelles œuvres pendant le confinement. Si elle a créé toutes sortes d'animaux à ses débuts dans la création artistique, il y a une dizaine d'années, elle se consacre désormais exclusivement à la fabrication de tableaux mettant en scène des tortues. «*La tortue est parfois représentée comme la mère des hommes ou portant la planète sur son dos. Elle est un dieu dans beaucoup de pays et dans le calendrier maya, je suis du signe de la tortue*», s'amuse la créatrice.

Muriel Rey expose régulièrement dans la région. Elle a d'ailleurs reçu différents prix comme celui du Jury à Saint-Cyr-L'école. Vous pouvez retrouver ses créations sur son site : www.murielrey-incarnations.com/

UNE ARTISTE PEUT EN CACHER UN AUTRE

Muriel Rey n'est pas la seule artiste à s'épanouir à Etiau. Son mari, Nicolas Rey, enfant du pays, (il est arrivé à Coutures à 6 ans) fait aussi référence dans son domaine. Si Nicolas a également travaillé dans le tourisme à ses débuts, il est depuis plus de 30 ans une des voix de la télévision française : annonces de chaînes, publicités pour toutes sortes de marques et de produits, Nicolas Rey a prêté sa voix à d'innombrables spots et annonces. «*J'ai aussi beaucoup travaillé aux commentaires : des documentaires pour la télévision, qu'ils soient animaliers, historiques, de voyages mais aussi à la narration de podcast*», explique l'artiste qui apparaît aussi à l'écran dans des longs et courts métrages. Pour re-découvrir la voix de Nicolas Rey que vous avez forcément entendue : rendez-vous sur : <https://lesvoix.fr/voix-off/nicolas-rey/>



Nicolas Rey dans son jardin à Coutures.

CHEMELLIER - DU 2 JUILLET AU 27 AOÛT

LE "SOUS MARIN", FESTIVAL MUSICAL ET THÉÂTRAL... RURAL !

Le festival «Le Sous-Marin», festival de théâtre alternatif rural imaginé par la compagnie du Poulpe basée à Blaison-Gohier, est maintenu cet été ! Il aura lieu chaque jeudi soir en juillet et en août et proposera au total cinq pièces et deux concerts qui auront comme point commun l'écologie et la démocratie. En raison du contexte sanitaire, la jauge pour chaque spectacle est limitée à 50 personnes et il est fortement recommandé de réserver votre place au 06 32 45 89 32 ou à compagniedupoulpe@gmail.com. Tarif de la place : 5 €. Les spectacles sont à 20h et durent 1h environ. Tous les spectacles ont lieu dans un jardin chez l'habitant, au 265 rue de Maunit, à Chemellier. Merci de venir avec votre masque.

Le programme de cet été en détails :

- 2 juillet : **Que la joie de[meure]** par la compagnie ceci ET cela - solo clownesque - 20h
- 9 juillet : **Caminho do poema** par Fabien Philippeau - Bossa Nova - 20h
- 16 juillet : **Présentation publique de ZOOM** par la compagnie Il est doux de faire les fous - Théâtre - 20h
- 6 août : **DémoKratie ou le triomphe de l'amour** par la compagnie Fairplay - Théâtre - 20h
- 13 août : **De Feu et Lumière**, Le Premier à Parler par la compagnie du Poulpe - Veillée musicale - 20h
- 20 août : **Chanson française par Nathanaël** - 20h
- 27 août : **Le rouge et le vert**, théâtre par la compagnie Spectabilis - Théâtre - 20h



SAINT-RÉMY-LA-VARENNE EN JUILLET ET AOÛT

DU CÔTÉ DU PRIEURÉ CET ÉTÉ

Marché estival de Saint-Rémy-la-Varenne tous les dimanches, jusqu'au 4 octobre, de 9h à 13h

Autour du Prieuré, entrée par le porche du Prieuré, place Édouard-Meslier, et sortie côté gîte du Presbytère, place de l'Église. Vente de miel, plants de légumes, confitures, olives et huile, fromages, légumes et fruits...

Mardi 7 juillet de 9h30 à 12h

Sortie : vertueuses plantes de nos contrées...

Venez découvrir les plantes sauvages qui se présentent sur les chemins de bords de Loire. Balade de 3 km. Prévoir de bonnes chaussures. 5 € adulte / 4 € adhérent / 3 € -18 ans. Réservation obligatoire.

Du dimanche 26 au vendredi 31 juillet

La Semaine de l'Odysée de l'Espace Naturel Sensible

Omer, youtubeur de la dernière heure, nous embarque dans une drôle d'Odysée à la recherche d'une espèce extraordinaire en voie... d'apparition ! Spectacle suivi de quatre jours de sorties accessibles en famille :

Dimanche 26 : Spectacle « l'Odysée de l'Espace Naturel » avec la Compagnie Spectabilis (16h)



Le marché estival a lieu chaque dimanche.

Lundi 27 : une balade pleine de sens (10h)

Mardi 28 apprentis herboristes (10h)

Jeudi 30 : pisteurs des bords de Loire (10h)

Vendredi 31 : ça grouille dans la mare (10h)

Samedi 22 août à 19h

Apéro concert Trio Jazz avec Pilan

Pilan propose un jazz tonique et joyeux. Avec Gwendal Devoulon, Catherine Baudichet et Hamid Raji. 10 € / 8 € -18 ans et adhérents (concert + plateau apéro). Réservation obligatoire. Parc du Prieuré.

Du dimanche 23 au vendredi 28 août

La Semaine de l'Odysée de l'Espace Naturel Sensible

Dimanche 23 : Spectacle « l'Odysée de l'Espace Naturel » avec la Compagnie Spectabilis (16h)

Lundi 24 : pisteurs des bois (10h)

Mardi 25 : contes forestiers (10h)

Jeudi 27 : les super-héros du recyclage forestier (10h)

Vendredi 28 : ça grouille dans les bois (10h)

Réservations : 02 41 57 32 32

contact@prieure-saint-remy.fr

BRISSAC-QUINCÉ LE 7 AOÛT
SAINT-SATURNIN-SUR-LOIRE LE 21 AOÛT

THÉÂTRE : LE TEMPS EST INCERTAIN POUR 2 REPRÉSENTATIONS

Dans le cadre de sa 15^{ème} « Tournée des Villages », la compagnie Le Temps est Incertain Mais on joue quand même ! jouera à 2 reprises dans la commune :

“JE VOUS PARLE DE JÉRUSALEM” d’Arnold Wesker

Les représentations gratuites sont prévues le 7 août 2020 à 21h - jardins Hélène de Surgères à Brissac-Quincé, (repli en cas de pluie à la Salle du Tertre) et le Le 21 août 2020 à 21h, Parc du Mont-Rude Saint-Saturnin-sur-Loire, (repli en cas de pluie : Salle du Mont Rude).
 L’histoire : Ada et Dave décident de fuir la société industrielle et ci-

tadine pour vivre au plus proche de la terre. Ils reçoivent leurs familles, amis et nouveaux voisins. Citadins, ruraux et néoruraux se rencontrent et s’entrechoquent, chacun bien campé sur ses positions dans une explosion de certitudes. Comment ce jeune couple fera-t-il face au jugement des autres et pourra t-il rester longtemps dans cette pou-drière ?

Mise en scène de Camille de la-Guillonnière. Pour ces deux représentations, le port du masque est recommandé, la représentation se tiendra dans le respect des distances et des règles sanitaires.



Rendez-vous à Brissac-Quincé le 7 août et à Saint-Saturnin/Loire le 21 août.

BRISSAC-QUINCÉ LES 29 ET 30 AOÛT



La compétition promet des courses très spectaculaires.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FLAT-TRACK ET LONG-TRACK

Le Brissac Moto Club organise les 29 et 30 août deux championnats de France : le 29/08 en FLAT-TRACK et le 30/08 en LONG-TRACK. Ces courses spectaculaires rassemblent les meilleurs pilotes français dans ces disciplines ! Essais le matin, compétitions l’après-midi. Rendez-vous Circuit des champs rouges à Brissac-Quincé.

Renseignements : 06.12.83.66.44 et sur <https://www.facebook.com/brissacmotoclub>

BRISSAC LOIRE AUBANCE LES 19 ET 20 SEPTEMBRE

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi 19 et dimanche 20 septembre à partir de 10h dans de multiples lieux de Brissac Loire Aubance.

Au Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne : visite du monument historique libre ou guidée. Enquête “le trésor dérobé” avec tablette numérique. Toutes les visites sont gratuites pendant les Journées du Patrimoine. Le samedi à 16h30 au Prieuré : **les mystères du Prieuré théâtralisés.** La troupe des bénévoles du Prieuré attend, petits et grands pour un voyage dans 1 000 ans d’histoire. Gratuit dans le cadre des Journées du Patrimoine. Sur réservation. **Le programme détaillé de l’ensemble des animations et visites prévues dans le cadre des journées du patrimoine 2020 sera disponible courant août sur : www.brissacloireaubance.fr**



Des visites insolites mais aussi des spectacles seront au programme de ces journées du patrimoine

BRISSAC-QUINCÉ LE 26 SEPTEMBRE

LA FOIRE SAINT-MAURICE

La 569^{ème} édition de la foire Saint-Maurice aura lieu le 26 septembre. Le samedi, de nombreux camelots seront présents dans les rues de la commune et le pôle agricole animera la place du champ de Foire avec la présentation de nombreux animaux. La fête foraine place du Général de Gaulle réjouira parents et enfants pendant tout le week-end. Les camelots, forains et autres commerçants qui souhaitent s'inscrire peuvent prendre contact avec la mairie par mail à :

communication@brissacloireaubance.fr



SAULGÉ-L'HÔPITAL LE 27 SEPTEMBRE

LE TOUR DE BRISSAC LOIRE AUBANCE

Prévu en mai, mais décalé en raison du Covid-19, la 3^{ème} édition du tour cycliste de Brissac Loire Aubance partira de Sauglé l'Hôpital le 27 septembre. (Voir infos en dernière page) et sur www.brissacloireaubance.fr

EN BREF

"D'HIVER ET D'ÉTOILES" : VENEZ PARTICIPER À L'ACTE 2

La première édition "d'Hiver et d'Étoiles", en 2019, a été un franc succès et une 2^{ème} édition est déjà prévue pour 2020, le 1^{er} week-end de décembre. Toutes les forces vives du territoire étaient réunies pour faire de ce 1^{er} événement, un moment de partage de convivialité et de joie autour du Téléthon et de Noël. Associations locales, Jeunes Sapeurs-Pompiers, Mairie, commerçants, entreprises et bien d'autres, ont permis aux petits comme aux grands de se rapprocher encore un peu plus de la magie de Noël ! Déjà participant l'année dernière ou nouveau pour cette année, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Si vous êtes

LES ALLEUDS LE 11 OCTOBRE

LE TROC PLANTES REVIENT

C'est la 7^{ème} édition du Troc de plantes aux Alleuds. Les jardiniers aiment se retrouver pour échanger les plantes, graines, boutures et précieux conseils. Ce rendez-vous est accompagné par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) qui sensibilisera aux bonnes pratiques du jardin au naturel. Vous pouvez venir questionner Mathilde sur vos soucis dans votre jardin. Rendez-vous devant la mairie des Alleuds le dimanche 11 octobre de 9h à 13h.



SAINT-RÉMY-LA-VARENNE EN OCTOBRE

FÊTE DES POMMES ET HORTOMNALES À L'AUTOMNE

Deux grands rendez-vous sont à noter sur vos agendas cet automne aux abords du Prieuré :

- **Dimanche 4 octobre traditionnelle fête des pommes** organisée par le comité des fêtes.

- **Samedi 24 et dimanche 25 octobre, 31^{èmes} HORTOMNALES.** Grande fête des cucurbitacées, marché aux courges, marché artisanal, végétal et du terroir, animations, buvette et restauration sur place, préparations culinaires à base de courges... Entrée : 5 € adulte / 4 € -18 ans / gratuit -10 ans. Pass 2 jours pour 1€ de plus. De 10h à 18h. Animations musicales, sculpture sur courges, conte musica Cucurbita de la Varenne dans la crypte à 16h, épreuves des sorcières dans les caves...

SERVICES MUNICIPAUX

ACCUEIL

5 rue du maréchal Foch – Brissac-Quincé
02 41 91 74 00
mairie@brissacloireaubance.fr

SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

scolaire@brissacloireaubance.fr

SERVICE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

Communication, vie associative, sport et culture.
communication@brissacloireaubance.fr
associations@brissacloireaubance.fr
culture@brissacloireaubance.fr

A.S.V.P (AGENT DE SURVEILLANCE VOIE PUBLIQUE)

asvp@brissacloireaubance.fr

GESTION TECHNIQUE DU TERRITOIRE

urbanisme@brissacloireaubance.fr
voirie@brissacloireaubance.fr
batiment@brissacloireaubance.fr

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

ccas@brissacloireaubance.fr

NOTEZ-LE

ANTICIPEZ VOS DEMANDES DE CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT



Plusieurs mois sont nécessaires pour obtenir ces documents.

Les délais actuels de rendez-vous pour les demandes de passeport et cartes d'identité délivrés en mairie de Brissac sont de plus de deux mois. Par ailleurs les délais d'instruction en Préfecture sont compris entre 1,5 mois et 2 mois. Soyez donc extrêmement vigilants et pensez à anticiper pour prendre rendez-vous bien en amont d'un voyage ou du renouvellement de vos documents d'identité. Pensez à faire votre pré-demande en ligne sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr>



La Mairie de Brissac Loire Aubance vue du ciel (photo : M. Bourdais).

ACCUEIL MAIRIES

BRISSAC LOIRE AUBANCE

5 rue du Maréchal Foch - Brissac-Quincé
49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 91 74 00

› Lundi, jeudi et samedi : 9h - 12h

› Mardi, mercredi, vendredi : 9h - 12h, 14h - 17h

Horaires sous réserve de l'évolution sanitaire. Fermé les après-midis du 20 juillet au 23 août.

LES ALLEUDS

2 rue de la Mairie - Les Alleuds

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 54 09 95

› Horaires des permanences sur www.brissacloireaubance.fr

CHARCÉ-SAINT-ELLIER-SUR-AUBANCE

Le Bourg - Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 91 23 86

› Horaires des permanences sur www.brissacloireaubance.fr

CHEMELLIER

Place du Marronnier - Chemellier

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 45 59 95

› Horaires des permanences sur www.brissacloireaubance.fr

COUTURES

Place Louis Tharault - Coutures

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 57 91 27

› Horaires des permanences sur www.brissacloireaubance.fr

LUIGNÉ

1 rue du Cadran - Luigné

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 45 55 06

› Horaires des permanences sur www.brissacloireaubance.fr

SAINT-RÉMY-LA-VARENNE

4 rue de la Mairie - Saint-Rémy-la-Varenne

49250 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 57 03 94

› Horaires des permanences sur www.brissacloireaubance.fr

SAINT-SATURNIN-SUR-LOIRE

3 rue du Mont Rude - Saint-Saturnin-sur-Loire

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 91 93 17

› Horaires des permanences sur www.brissacloireaubance.fr

SAULGÉ-L'HÔPITAL

25 rue d'Anjou - Saulgé-l'Hôpital

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 54 41 03

› Horaires des permanences sur www.brissacloireaubance.fr

VAUCHRÉTIEN

9 rue Principale - Vauchrézien

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 91 24 18

› Horaires des permanences sur www.brissacloireaubance.fr

En cas de fermetures éventuelles des Mairies déléguées, contactez la Mairie de Brissac Loire Aubance.

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2020



CHAMPIONNAT
DU MAINE ET LOIRE
1ÈRE CATÉGORIE

Saulgé-l'Hôpital
à partir de 14h30

132 km course interrégionale 1,2,3 et juniors

Course d'attente - pass cyclisme

dès 15h - Atelier VTT à Saulgé-l'Hôpital

19h - Restauration et concert



Conception : Mairie de Brissac Loire Aubance
Crédit photo : Adobe stock - Mairie de Brissac Loire Aubance

www.brissacloireaubance.fr